

Situation des arts dans le canton de Vaud

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-624674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un interlocuteur. Trop souvent hélas nous ne savons à qui nous adresser. Mais là encore peut être est-ce à nous de faire le premier pas. A vous donc, qui êtes en dehors de Lausanne et qui connaissez les gens de votre localité, de faire naître ce contact direct qui simplifie bien les circuits anonymes des méandres administratifs.

Sur le plan cantonal, les changements de l'exécutif ont apporté un léger retard dans certaines décisions. Parmi les regrets qui sont les nôtres, signa-

12 Gravures

Dans le cadre de ses activités, la section vaudoise a édité un album de 12 gravures 16 x 21 cm, tirage 100 ex. Prix actuel Fr. 600.-.

Les artistes: Kurt von Ballmoos, Pierre Chevalley, Christiane Cornuz, Madeline Crot, André Gigon, René Guignard, Jean-Claude Hesselbarth, Christophe-Etienne Kraft, Rolf Lehmann, Jacqueline Oyex, Ewald Pagel, Francine Simonin.

Renseignements: Maison des artistes, Parc Mon-Repos, 1005 Lausanne.

lons celui qui nous paraît le plus grave: le fait de ne pas voir de représentants de la SPSAS dans les commissions cantonales et fédérales. Nous interviendrons sans relâche pour nous y voir représentés. Mais nous ne serons, une fois encore, en position de force que si nous devenons nous-même plus qu'une «amicale». Nous devons être comme un syndicat non politique dont les délégués seront les membres de votre comité. Ces délégués ne seront vraiment représentatifs de votre volonté que dans la mesure où vous-même participerez activement à la vie de votre société.

Situation des arts dans le canton de Vaud

On m'a demandé un article sur la situation des arts et des artistes dans ce pays de Vaud si beau et en ces années de grâce 1970 et tant. J'ai commencé par hésiter, ne connaissant somme toute pas grand-chose à la question. Puis je me suis dit que cette ignorance était peut être significative en elle-même et j'ai accepté. A ce propos, une anecdote:

La présidente des femmes-peintres – il se trouve que c'est ma femme – entend d'organiser une exposition collective à Zurich. Elle s'adresse aux pouvoirs publics et a la satisfaction d'obtenir un subside de cinq mille francs. Dans le même temps, un club de football du canton, désireux de construire des tribunes ou de les agrandir, s'en va sonner à la porte d'un supporter du club, industriel de son état. Lequel reçoit assez mal les délégués: il a déjà été «tapé» à d'innombrables reprises; il en a assez... Mais enfin, pour cette fois encore... Mais c'est la dernière! Qu'on ne revienne pas l'importuner! Et il met sur la table 300 000 francs «cash» (trois cent mille...)! Tête des délégués qui n'en revenaient pas.

Donc, l'artiste n'est pas à plaindre. Il peut espérer obtenir l'appui des pou-

Rencontre avec ...

Le Musée cantonal des Beaux-Arts prête aux artistes régionaux une salle du 20 mai au 11 août. 8 peintres et sculpteurs SPSAS-VD exposeront tour à tour: J. C. Stehli, Marco Pellegrini, R. Favarger et K. von Ballmoos, Christiane Cornuz et M. Ruche, A. M. Simond. Titre des expositions: Rencontre avec...

voirs publics (et de quelques amateurs, mécènes, etc.). Toutefois il serait bien inspiré en renonçant à la pratique des beaux-arts et en se convertissant au football ou à tout autre exercice soulevant l'enthousiasme des foules!

En ce qui concerne l'officialité, l'artiste vaudois peut s'adresser au «Fonds cantonal des Arts et des Lettres». Ce fonds, géré par une commission présidée par le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, accorde des subsides: pour l'édition d'un livre; pour permettre de monter un spectacle ou de donner un concert; pour la décoration d'un bâtiment pu-

blic... C'est ainsi que récemment, il a accordé un subside pour l'édition d'un portefeuille contenant douze gravures de douze graveurs vaudois, hommes et femmes.

Deux Vaudois sur cinq habitent à Lausanne ou dans l'agglomération lausannoise: au Fonds cantonal correspond un Fonds communal, qui procède pour le compte de la ville à des achats dans les différentes expositions de groupe. Ajoutons-y l'effort du Musée cantonal des Beaux-Arts, qui depuis un an met l'une de ses salles à la disposition des artistes.

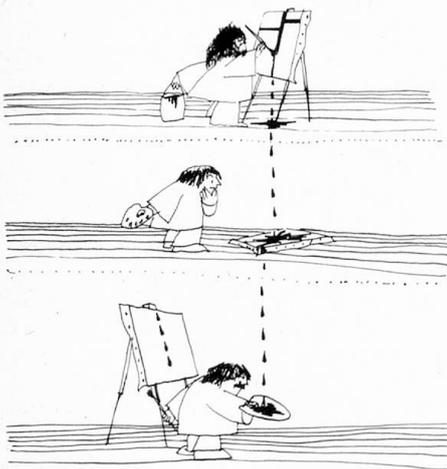
Ailleurs, l'initiative privée vient seconder les pouvoirs publics: c'est ainsi qu'à Vevey, l'association «Arts et Lettres» (800 membres, ce qui est énorme) non seulement organise dans sa propre galerie des expositions dont décide un jury, mais seconde et supplée la ville dans les expositions du Musée Jenisch.

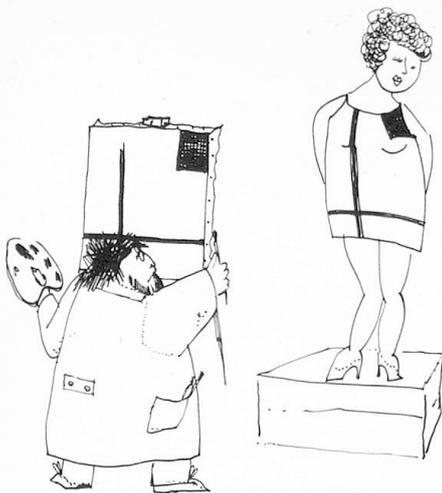
Ailleurs encore, les artistes ont pris eux-mêmes en main leurs destinées: à Yverdon, le groupe «Orange», où se retrouvent peintres, graveurs et photographes prend une part active à la vie culturelle de la cité et a collaboré par exemple aux manifestations qui ont marqué le «jumelage» de Winterthur et de leur ville.

Du côté des sociétés, la grande difficulté est sans doute de grouper en une association à la fois cohérente, exigeante et efficace tous les artistes ou du moins le plus grand nombre d'entre-eux. Au cours de ces dernières années, après avoir institué un secrétariat commun (lequel a entrepris notamment l'élaboration d'un fichier rassemblant les données principales sur chaque artiste avec reproduction d'une ou deux œuvres significatives), la «Société des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices» et la «Société des peintres, sculpteurs et architectes» ont procédé à une demi-fusion, chacun des membres des deux sociétés pouvant s'il le désire faire également partie de l'autre. De concert, elles ont participé à plusieurs reprises à la «Fête à Lausanne» de juin ainsi qu'aux expositions-ventes de Noël.

A côté de cette société «mère», il convient de mentionner le groupe des lissiers, qui a exposé entre autres au Château de La Sarraz; le groupe «L'Œuvre» (graphistes et architectes); le groupe «Impact», formé de quelques jeunes artistes qui se sont associés pour louer à Lausanne une galerie où ils exposent tant leurs propres œuvres que celles d'autres artistes engagés dans des recherches semblables aux leurs. Les graveurs pour leur part se retrouvent soit autour des «Presses artistiques» de Pully, que lança après la guerre l'éditeur Pierre Cailler, soit autour de l'atelier de gravures de Saint-Prex.

Mais de nos jours, ce n'est pas tout de créer, il faut encore se faire con-





Monsieur G. A. Chevallaz, conseiller fédéral, a été durant 16 ans syndic de la ville de Lausanne et président du Fonds communal des Arts plastiques. La section vaudoise témoigne ici de l'intérêt et de la compréhension de M. Chevallaz pour nos problèmes. A notre demande de nous faire part pour l'«Art Suisse» de quelques réflexions concernant les rapports entre les artistes et les pouvoirs publics; il nous a envoyé le texte suivant. Qu'il soit ici remercié.

naître. Je parlais au début de mon ignorance, significative peut-être... C'est que la place accordée aux arts par les mass-media est relativement modeste. Parmi les périodiques qui ont une chronique régulière consacrée aux artistes, il y avait la *Gazette de Lausanne*, absorbée au début de cette année par le *Journal de Genève*... Il y a plus irrégulièrement la *Tribune* et *Vingt-quatre heures*. Il y a la *Nouvelle Revue*. Enfin, il y a les deux hebdomadaires, *Coopération* et *Construire*. Nulle part cependant, une rubrique qui présenterait systématiquement les expositions et manifestations artistiques des artistes locaux. Pas de revue d'art spécialisée, depuis la disparition de *Pour l'Art*, voici une dizaine d'années. Du côté de la radio et de la TV,

Dimanche de septembre

Nous nous proposons d'organiser un dimanche de septembre 1974 une journée avec pique-nique réunissant les membres de sections romandes et leurs amis. Aussi pour se connaître mieux...

même situation: des émissions, certes, consacrées aux arts, et certaines d'un niveau plus qu'honorable. Mais pour en bénéficier, il y faut quelque chance, un début de renom ou l'amitié d'un metteur en ondes.

Si donc, amateur d'art, j'avais un vœu à formuler, ce serait d'une part de voir les artistes se grouper plus fortement – il n'est de salut que dans l'union – et d'autre part de leur voir accorder, dans la presse, à la radio et à la télévision, une attention régulière et systématique – la place à laquelle ils ont droit.

Jeanlouis Cornuz

L'artiste et la cité

L'art est, sans doute, tributaire d'un milieu, d'un climat, d'une société, d'une éducation. Mais il n'en est ni la photocopie, ni la résultante mathématique, réductible à l'ordinateur. Il n'est art que dans la mesure où il transmute les données reçues, en refait création par génie personnel, leur donne sa patte inimitable.

Certes, l'artiste cèderait à la facilité, à la mode, en s'affirmant anticonformiste de principe, en prenant le contre-pied systématique de ce qui est et de ce qui se fait. Il n'est pas plus original de marcher sur les mains que de pratiquer le streaking.

Mais l'artiste ne serait pas davantage lui-même s'il se sentait guidé par une contrainte officielle, lié par un style établi, tributaire, étroitement, d'un régime qui l'attacherait de son confort. Une certaine solitude, un isolement

volontaire, un détachement délibéré, le risque de n'être pas compris de tous ou de ne pas plaire à tous, sont les risques de la vocation.

Cela situe aussi le rôle de la cité à l'égard du créateur. Il ne saurait être que supplétif, il demeure une intendance discrète. On ne cultive pas l'art comme une tulipe en pot. On ne le force pas à l'infrarouge. On ne lui place pas de tuteur.

Dès lors la cité, dans ses encouragements, doit rester éclectique, ouverte, choisissant, sans doute, mais ne dictant rien. Elle doit admettre la diversité, ne jamais contraindre à quelque transcription conformiste. Il n'y a pas de création sans liberté: l'ordre – en art – naît du génie créateur; il ne s'en-doctrine pas.

G. A. Chevallaz, conseiller fédéral

